



ՀԱՅԱՍՏԱՆԵԱՅ ԱՌԱՔԵԼԱԿԱՆ ԵԿԵՂԵՑԻՈՅ ՖՐԱՆՍԱՅԻ ԹԵՄ

DIOCÈSE DE L'ÉGLISE APOSTOLIQUE ARMÉNIENNE DE FRANCE

COMMUNIQUÉ

À Paris, le 7 mai 2024

Le 17 avril dernier, sous la présidence du Primat du Diocèse de l'Église apostolique arménienne de France, s'est tenu à Nice, la deuxième réunion de la commission tripartite mise en place par le diocèse, afin de procéder à la réunification des fidèles au sein d'une seule paroisse.

Pour ce faire, un protocole et un calendrier élaborés par le conseil diocésain ont été proposés aux membres de la commission, composés de trois représentants de l'association culturelle Sainte-Marie et de la paroisse de l'Église apostolique arménienne des Alpes Maritimes, du Var et de Monaco, ainsi que du Primat, du président du conseil Diocésain et de celui de l'Assemblée des délégués diocésains.

Cette rencontre a permis aux uns et aux autres de pouvoir s'exprimer et enrichir ainsi de leurs suggestions la feuille de route nécessaire à la réunification des fidèles.

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'à l'issue des discussions, les parties présentes ont validées le protocole et le calendrier, en apposant leurs signatures sur un document commun.

Nous prions le Seigneur, de nous permettre de mener à terme cette réunification, dans un esprit constructif et fraternel, afin que les fidèles de Nice puissent à nouveau se rassembler en l'église apostolique arménienne Sainte-Marie.

LE CONSEIL DIOCÉSAIN